

Conférence dans le cadre du cours public 2013-2014
de la Fondation Braillard Architectes

LA COMMODIFICATION DES NOUVELLES TOURS EUROPÉENNES

PAR MANUEL APPERT



FONDATION
BRAILLARD
ARCHITECTES

www.braillard.ch



MERCREDI 12 FÉVRIER 2014

12H15 - 13H45

FONDATION BRAILLARD ARCHITECTES
RUE SAINT-LÉGER 16, 1205 GENÈVE

CONFÉRENCIER

Spécialiste de l'aménagement, Manuel Appert est directeur de l'Institut de recherches géographiques (UMR 5600 EVS) de l'Université Lumière Lyon 2. Ses travaux portent sur l'instrumentalisation de l'architecture dans les stratégies des acteurs urbains, la régulation des tours et les conflits d'urbanisme à Londres.

PROPOS

Cette conférence entend contribuer à réinterroger le retour des gratte-ciel dans les villes européennes en proposant une lecture paysagère et économique. Les discours justifiant les tours les décrivent comme une réponse à la pression foncière ou à des politiques de densification. Nous proposons ici un nouveau cadre d'interprétation en considérant Les gratte-ciel comme des architectures créatrices de valeur immobilière et comme commodité sur les marchés financiers. L'approbation des tours dans les procédures d'urbanisme, leur dessin et leur mises en scène dans le skyline, révèlent alors une prise de contrôle du paysage urbain par des coalitions d'acteurs publics et privés, nationaux et internationaux, qui instrumentalisent ces formes urbaines dans leurs stratégies de développement.